



MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 28 janvier 2019

Etaients présents : Mmes BOUTET Christine, METEAU Delphine, RAVARD Alexandra, ROLLAND Christiane, MM AUDOUIT Claude, MESSÉ Alain, PAIRAUD Guillaume, THEBAULT André (Pouvoir de LELAURE Nicolas), VALADE David (Pouvoir de PEPIN Christelle) et HENRIET Christian (Pouvoir de HENRIET Pierre), Maire

Excusés : Mme PEPIN Christelle (Pouvoir à David VALADE), MM Sébastien GABORIAU, Pierre HENRIET (Pouvoir à Christian HENRIET), LELAURE Nicolas (Pouvoir à THEBAULT André), David MOINARD

Secrétaire : Mr Claude AUDOUIT

Votants : 13 (dont 3 pouvoirs)

Proposition acquisition stores/rideaux bâtiments communaux : Choix du prestataire

Mr Le Maire présente les devis sollicités pour des rideaux et stores non feu de catégorie M1 à la salle des fêtes, mairie, cantine et une salle de classe. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient l'entreprise SARL TELOR NON FEU de FONTENAY LE COMTE pour la salle des fêtes, la mairie et la salle de classe un montant total HT de 3 618 € HT soit 4 341 € 60 TTC et SARL JPC Confection de RIVES D'AUTISES pour la cantine pour un montant de 603 € 31 HT soit 723 € 97 TTC.

Etude d'une plateforme de stockage pour l'atelier municipal

Le Conseil Municipal retient l'entreprise SARL VTM de FONTENAY LE COMTE pour un montant HT de 1 470 € soit 1 764 € TTC pour la réalisation d'une étude concernant la création d'une plateforme de stockage à l'atelier communal (11 voix pour – 1 abstention – 1 contre).

Proposition convention avec les services de la Préfecture pour la télétransmission des marchés publics et actes budgétaires

Mr Le Maire informe que le sujet est reporté à une date ultérieure, en effet, la Préfecture nous a prévenus récemment que les conventions de toutes les communes devaient être étudiées au cas par cas et que cela prendrait un peu de temps.

SyDEV : Demande avis suite instruction d'une demande d'autorisation d'urbanisme

Mr Le Maire informe qu'un administré a été sollicité par TDF SAS de CESSON SÉVIGNÉ (35) afin d'installer sur sa parcelle un pylône pour une station radio électrique. Le SyDEV informe la commune que le projet nécessite une extension de réseau électrique. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte (7 voix pour – 6 abstentions) l'autorisation d'installer un pylône sur un terrain privé et accepte à l'unanimité que la société TDF SAS prenne à sa charge les coûts relatifs à l'extension électrique.

SyDEV : Proposition installation armoire de commande « Les Bas de St Pierre »

Le Conseil Municipal accepte (12 voix pour – 1 abstention) la proposition d'installer une armoire de commande dans « Les Bas de St Pierre » pour un montant à charge de la commune de 919 € nécessaire à l'alimentation de l'éclairage public.

Proposition validation RPQS 2017

Mr Le Maire informe qu'un rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2017 a été réalisé et doit être présenté à l'assemblée délibérante. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte avec 11 voix pour et 2 abstentions le RPQS 2017.

Voirie 2019 : Validation du programme, plan de financement

Le conseil valide à l'unanimité le programme voirie 2019 qui a été présenté par Mr THEBAULT André ainsi que la demande de subvention du Conseil Départemental dans le cadre du « Contrat Vendée Territoires ». L'appel d'offres va être lancé prochainement en 2 tranches (1 tranche ferme et 1 tranche optionnelle).

Travaux voirie 2019 : Demande subvention d'Etat et amendes de police

Mr THEBAULT informe que les « rue de St Pierre » et « rue des Bas Marais » peuvent bénéficier de subventions de l'Etat et d'amendes de police pour raison de sécurisation. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte de demander les subventions citées ci-dessus.

Questions et informations diverses

Mr THEBAULT informe d'une éventualité d'acquisition foncière d'environ 6 000 m². Le Conseil Municipal souhaite que le propriétaire fasse une proposition à la commune et que l'on demande des explications complémentaires par rapport au fermier.

Une réflexion est menée par rapport à l'accompagnement de bénévoles pour la piscine été :

- Sollicitation des parents, grands-parents, oncles, tantes...
- Proposition de participer financièrement au BAFA en contrepartie de participation aux séances de piscine été en bénévolat...

Il n'est pas nécessaire de savoir nager, un flash info sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres. Vous pouvez vous inscrire en mairie si vous êtes intéressés, les cours auront lieu probablement les mardis et jeudis matin du 9 juillet au 8 août 2019.

Une réflexion est menée sur la modification ou non du mode de chauffage pour les logements des écoles de Souil et La Porte de L'Ile.

Il est demandé d'évaluer le coût pour le retrait des cuves de gaz et de l'installation d'une chaudière électrique par exemple. Ces devis seront étudiés en commission bâtiments avant validation par le conseil municipal.

Les commissions animations et finances se réuniront le lundi 11 février 2019 à 18 h 30 afin de revoir les tarifs et le fonctionnement de la salle des fêtes pour les associations et étudier les demandes de subventions 2019.

Mr Le Maire informe qu'

- Un comité consultatif va être constitué concernant le projet du parc éolien (des informations complémentaires seront dans le prochain flash info)
- L'entreprise de maçonnerie concernée souhaite faire passer un expert concernant les malfaçons de la salle des fêtes
- Le cahier de doléances est toujours disponible en mairie, suite au message qui avait été placé dans les panneaux
- Une réunion « Grand débat » aura lieu à Fontenay Le Comte prochainement
- Le Conseil Départemental accepterait d'étudier la limitation de vitesse à 50 km/h au lieu dit Le Peux. Le Conseil municipal accepte (12 voix pour et 1 abstention) de faire la demande officiellement au Conseil Départemental.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 1^{er} février 2019 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

À Saint-Pierre-le-Vieux, le 29 janvier 2019

Le Maire,
Christian HENRIET



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Pierre-le-Vieux, Vendée. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ST-PIERRE-LE-VIEUX' and '85420 VENDÉE'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.